



Appel à projets

Innovations et changements de pratiques

Lutte contre les micropolluants des eaux urbaines

Pierre-François Staub, Esterelle Villemagne



Lancement en 2013 d'un premier appel à projets territorialisés, conjoint Onema /Agences de l'eau, dédié aux Micropolluants : quelle dynamique attendue ?

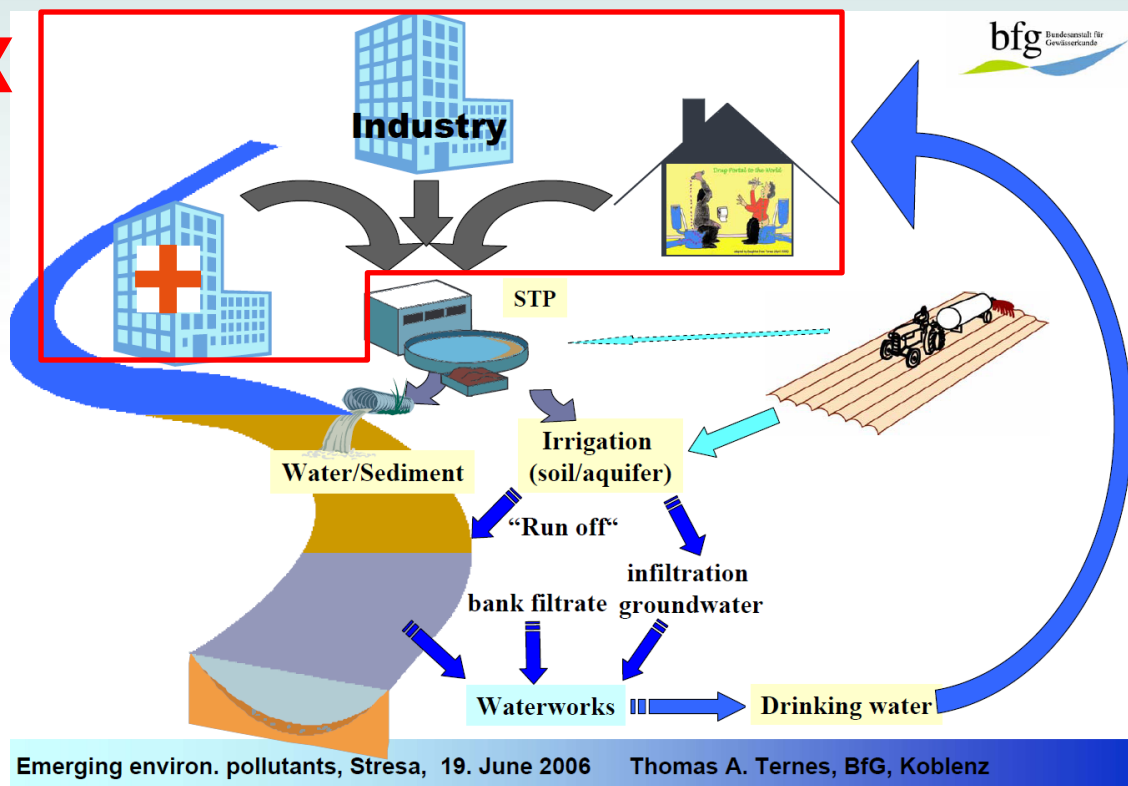
- S'immerger au mieux au sein des problématiques des acteurs locaux de la gestion, bien connus des agences de l'eau
- Développer une dynamique de réseau à l'échelle nationale, permettant notamment une meilleure mise en visibilité des actions locales.
- Faire jouer en synergie :
 - des financements de bassin, légitimes pour aider les gestionnaires à mettre en œuvre les programmes de mesures
 - des financements nationaux, légitimes pour accompagner de la recherche et du développement d'intérêt national

Champ de l'appel à projets

- Démarche globale : Innovation et changements de pratiques
- Thématique : Lutte contre les micropolluants des eaux urbaines.
- Zooms sur:
 - Les solutions pour identifier et prioriser les micropolluants à enjeux
 - Les solutions pour éviter ou réduire leurs déversements dans les réseaux collectifs et leurs effets sur les ressources aquatiques

Exemples d'activités et situations émettrices de micropolluants éligibles

- Activités des ménages
- Activités industrielles raccordées au réseau collectif
- Artisans
- Etablissements de soin
- Construction et entretien des aménagements urbains
- Surverse des réseaux d'assainissement
- Transports
- Entretien de la voirie ou des réseaux
- ...



Solutions innovantes recherchées

- Changements de pratiques des usagers et des professionnels
- Collecte ciblée des déchets
- Rétention ou traitement avant rejet dans les réseaux collectifs
- Aménagements urbains pour la gestion du pluvial
- Produits de substitution
- Méthodes de mesures des micropolluants, de leurs flux et de leurs effets écotoxiques
- ...

Mots clefs sur les micropolluants et produits visés

- Substances prioritaires DCE
- Résidus de médicaments ou de cosmétiques
- Détergents
- Pesticides urbains
- Biocides
- Polluants issus des matériaux, revêtements et des activités urbaines, Hydrocarbures
- Plastifiants
- Contaminations métalliques
- Nanoparticules
- ...

Consortiums projets attendus

- Collectivités territoriales
- Industriels et artisans
- Chercheurs, laboratoires, bureaux d'études
- Pôles de compétitivité ou autres structures d'aide au montage
- Le porteur du projet
 - Interlocuteur privilégié du comité de pilotage national
 - Gestionnaire des financements Onema et agences de l'eau
- Projets de durée 3 à 5 ans

Financeurs et financements

L'Onema et les Agences de l'eau consacrent 10 millions d'euros pour cet appel à projets

Coûts éligibles aux aides	Financeur	Taux maximal d'aide
Mise en œuvre des solutions innovantes sur le site projet (hors infrastructure)	Onema	Selon cadre communautaire d'aide à la RDI pour les entreprises 80% pour le secteur public
Equipements innovants		
Evaluation des solutions testées sur le site et actions scientifiques associées		
Etudes concernant le site Logistique et expérimentation « de base » permettant la mise en œuvre sur site des solutions	Agence de l'eau	Taux des X ^{èmes} programmes d'intervention de l'Agence
Infrastructure du projet		
Gestion du projet: Montage et animation du projet, Communication et Promotion de la démarche locale		

17 et 18 juin 2013 - Surveiller, évaluer et réduire les contaminations chimiques des milieux aquatiques

Calendrier prévisionnel

<u>27/06/2013</u>	Mise en ligne de l'Appel à Manifestations d'Intérêt (AMI) avec les pièces du dossier.
<u>Novembre 2013</u>	Envoi des dossiers de réponse à l'AMI par le porteur du projet (cachet de la poste faisant foi).
<u>Janvier 2014</u>	Information vers les porteurs de projets sur les pré-projets retenus et transmission du dossier complet qui sera à remplir en vue de la phase de sélection finale. Les porteurs des projets non présélectionnés seront informés par courrier.
<u>Mars 2014</u>	<u>Dépôt des dossiers détaillés</u>
<u>Printemps 2014</u>	<u>Réponse définitive</u>



- **A partir du 27 juin 2013, téléchargez le dossier de candidature sur:**

<http://www.onema.fr/Appel-a-projets-Micropolluants-dans-les-milieux-aquatiques>

- **Contact (à partir du 27 juin 2013):**
aap.micropolluants@onema.fr

17 et 18 juin 2013 - Surveiller, évaluer et réduire les contaminations chimiques des milieux aquatiques

